



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Parc national
du Mercantour

Communiqué de presse

mercredi 1er octobre 2025

Le Parc national du Mercantour devient « Territoire de Villes et Villages Étoilés »

Avec 12 communes qui ont obtenu le label « *Villes et villages étoilés* », Le Parc national du Mercantour devient « *Territoire de Villes et Villages Étoilés* » ! Cela récompense l'engagement des communes pour leurs actions pour réduire la pollution lumineuse, mieux gérer l'éclairage public et préserver la beauté du ciel nocturne. Grâce à cette distinction, le Mercantour s'intègre dans la plus grande « trame étoilée » de France, un réseau qui relie quatre territoires labellisés, de Grasse jusqu'au cœur du Parc, en passant par les Préalpes d'Azur. Cette trame inclut bien-sûr la Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour.

Cette dynamique collective illustre la mobilisation exceptionnelle des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence en faveur de la protection de l'environnement nocturne, enjeu majeur pour la biodiversité, la santé humaine et l'attractivité touristique.



Barcelonnette, ville étoilée du Parc national du Mercantour / Copyright : E. Juppeaux

* attribué par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN)



12 communes de l'aire optimale d'adhésion du Mercantour récompensées

- **3 étoiles** : Val d'Oronaye (progression de 2*), Entraunes (progression d'1*)
- **2 étoiles** : Colmars (première candidature), Uvernet-Fours, Roure (première candidature), Péone (progression d'1*)
- **1 étoile** : Allos (première candidature), Barcelonnette, Roubion (première candidature), Valdeblore (première candidature), Saint-Dalmas-le-Selvage (première candidature), Saint-Étienne-de-Tinée (première candidature)

Ces distinctions, qui vont de la première à la troisième étoile, traduisent la progression significative des communes dans la mise en œuvre de solutions sobres et innovantes :

- Extinction de l'éclairage en milieu de nuit,
- Adaptation des horaires et des puissances lumineuses,
- Choix de sources à basse température de couleur,
- Sensibilisation des habitants et des visiteurs.

Un accompagnement technique et financier du Parc national du Mercantour

Au-delà de la valorisation apportée par le label, le Parc national du Mercantour accompagne activement les communes dans leurs démarches de réduction de la pollution lumineuse. Cet appui se traduit par la mise à disposition de ressources techniques (topos sur les impacts de la pollution lumineuse et les solutions pour y remédier, guide pratique sur l'éclairage public et privé), le co-financement de diagnostics d'éclairage public, ainsi qu'une aide à la recherche de financements. Le Parc soutient également les collectivités dans leurs choix techniques lors de la rénovation des parcs d'éclairage public, notamment sur le matériel, la temporisation et l'adaptation des puissances. Ces actions s'inscrivent pleinement dans la dynamique de la Réserve internationale de ciel étoilé Alpes Azur Mercantour (RICE), dont le territoire constitue une référence nationale en matière de qualité de la nuit.

Un enjeu environnemental, économique et culturel

La pollution lumineuse a fortement augmenté en 25 ans, avec des effets connus sur la biodiversité et la santé. Mais grâce aux efforts engagés, la tendance s'inverse : la nuit regagne du terrain.

La réduction de l'éclairage permet également de réaliser des économies d'énergie importantes : les communes labellisées dépensent en moyenne 60 % de moins pour leur éclairage public que celles qui n'ont pas encore engagé de démarche.

Dans un territoire comme le Mercantour, reconnu pour la richesse de sa biodiversité et la pureté de son ciel étoilé, cet engagement collectif ouvre aussi de nouvelles perspectives de tourisme durable, autour de l'observation du ciel nocturne et des « trames noires », qui complètent les trames vertes et bleues déjà mises en place pour préserver les continuités écologiques.

Une dynamique à poursuivre

« Préserver la qualité de la nuit, c'est agir à la fois pour la biodiversité, pour la santé des habitants, pour la sobriété énergétique et pour le rayonnement culturel et tou-



ristique de nos vallées. Ce label collectif est une fierté et une incitation à poursuivre ensemble cette dynamique », précise le Parc national du Mercantour.

Avec 12 communes labellisées dès 2025, le Parc national du Mercantour ambitionne d'accompagner d'autres collectivités dans cette démarche lors des prochaines éditions, afin de renforcer encore la trame étoilée des Alpes du Sud.



Chiffres-clés du label Villes et Villages Étoilés 2024-2025

- 759 communes françaises labellisées en 2024-2025 (dans 85 départements et 14 régions)
- 1062 communes au total désormais détentrices du label en France
- 13 territoires distingués collectivement en 2025, dont le Parc national du Mercantour
- 278 communes situées dans un parc naturel régional ou national labellisées (augmentation de 82 % depuis 2017)
- Les communes labellisées consomment en moyenne 47 % de moins de durée d'éclairage public par rapport à la moyenne nationale

Contact presse :

Emmanuel GASTAUD / 06 84 47 73 59 / emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr

